



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Agent de Propreté Urbaine(h/f)

Direction de la Voirie et des Espaces Publics

Cadre d'Emplois de catégorie C

Au sein de la Direction de la Voirie et des Espaces Publics, et sous la responsabilité du Responsable d'équipe Voirie Propreté, vous contribuez à assurer la propreté de la ville de Pontarlier ainsi que des communes de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.

Missions :

- Nettoyer les voies et espaces publics en utilisant les engins de nettoyage (balayeuse) ;
- Participer au tri sélectif de la ville à la suite des collectes diverses ;
- Gérer les produits et matériaux nécessaires aux interventions, ainsi que l'entretien courant des engins et véhicules ;
- Prendre l'initiative d'intervenir sur le terrain lorsque nécessaire, en prévention ou en premier niveau de maintenance ;
- Assurer le déneigement manuel en période hivernale.

Compétences requises et savoir-être :

- Savoir respecter les règles d'hygiène, de propreté et port des EPI ;
- Faire preuve de mobilité et maintenir une bonne condition physique ;
- Savoir lire et comprendre une notice d'entretien, d'un plan ou d'une consigne de sécurité ;
- Collaborer efficacement au sein d'une équipe ;
- Faire preuve de rigueur, de ponctualité et de sens des responsabilités ;
- S'adapter aux besoins du service grâce à une bonne disponibilité.

Conditions :

- Permis B requis ;
- Travail en extérieur quelles que soient les conditions météorologiques ;
- Exposition à des environnements parfois difficile (poussières, projections...) ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Poste à pourvoir dès le 07 avril 2026 ou à convenir à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant le 09 mars 2026 à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr